



Règlement du jeu concours « le vélo à Chambéry »

Article 1 : Objet de l'exposition

La Ville de Chambéry organise une exposition participative basée sur un concours photo intitulée "Le vélo à Chambéry", destinée à valoriser l'usage du vélo à Chambéry et ses alentours à travers les photographies de ses habitants et visiteurs. L'exposition se tiendra sur les mois de juillet et août 2025, sur des suspensions sous les arcades, rue de Boigne à Chambéry.

Article 2 : Participants

L'appel à participation est ouvert à tous les photographes, professionnels ou amateurs, résidant à Chambéry ou ailleurs. Il n'y a pas de frais d'inscription.

Article 3 : Conditions de participation

Pour participer, les photographes doivent envoyer leurs plus beaux clichés en respectant les conditions suivantes :

- Les photos doivent être prises dans à Chambéry, dans son agglomération ou dans le massif des Bauges ou de Chartreuse.
- Les photos peuvent être prises de jour, de nuit, à l'aube ou au crépuscule.
- Les photos doivent être au format paysage.
- Les photos doivent être de qualité pour l'impression (HD, 110x150cm, 300 dpi, soit 12992x17717 pixels).
- Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc.

- Les photos doivent être avec autorisation des personnes affichées et reconnaissables en gros plan, ou sans personne reconnaissable/identifiable (La Ville mettra à disposition des formulaires de droits à l'image sur demande).

Article 4 : Soumission des photos

Les photos doivent être envoyées par WeTransfer, Smash ou par email à communication@mairie-chambery.fr avant **le 8 juin 2025 inclus à minuit au plus tard** et sans copyright ou signature sur la photo. Chaque photo doit être accompagnée du formulaire d'inscription en ligne dûment rempli sur la page <https://www.chambery.fr/concours-photo-le-velo-a-chambery>.

Article 5 : Sélection des photos

La Ville sélectionnera les photos pour l'exposition (36 emplacements prévus maximum). Les critères qui guideront la sélection seront : la qualité de l'image, l'esthétique, l'originalité des points de vue, la cohérence de l'exposition.

Article 6 : Affichage des photos

Les photos sélectionnées seront imprimées et affichées sur des supports en plein format. Si le photographe le souhaite, son compte Instagram, Facebook ou son site internet pourra être mentionné à côté du copyright (sans logo, avec nom et prénom ou pseudo).

Article 8 : Droits d'utilisation

Les photographes autorisent la Ville de Chambéry à utiliser leurs photos dans le cadre de l'événement et pour la promotion de celui-ci. La Ville s'engage à ne pas déformer ou retoucher les photos sans l'accord préalable des photographes. Les photos pourront être recadrées afin de les adapter au format des bâches.

Article 9 : Responsabilités

Les participants garantissent qu'ils détiennent tous les droits sur les photos soumises et dérogent la Ville de Chambéry de toute responsabilité en cas de litige.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation à l'appel à photos implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La Ville de Chambéry se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'événement en cas de force majeure ou en cas de faible participation.

Pour toute information complémentaire, les participants peuvent contacter Caroline de Fréminville, chargée de communication 360° de la Ville de Chambéry à communication@mairie-chambery.fr

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

Date de naissance :/...../.....

Tél. :

E-mail :Date(s) et lieu(x) de la ou des prise(s) de vue et nom du fichier transmis :

.....

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.
- Je confirme être l'auteur des images transmises et détenir tous les droits associés, notamment avoir fait remplir le formulaire du droit à l'image si nécessaire.
- J'autorise la Ville à utiliser ma/mes photos dans le cadre de l'exposition "le vélo à Chambéry" et sur les supports associés qui relaieront ou feront un retour sur cette exposition (réseaux sociaux, site internet, newsletter, flyer, magazine de la Ville de Chambéry).

Je souhaite indiquer le nom d'auteur suivant sur l'image (ou pseudo) :

.....

... Et le compte Instagram ou Facebook ou site web à associer :

.....

...

.....

- En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient traitées par les services de la Ville de Chambéry afin d'être informé-e et d'être sollicité-e pour la suite de la démarche de ce jeu concours.

Fait le à

Signature :

Direction de la communication

04 79 60 23 05

Vos données personnelles seront conservées durant toute la durée du concours, soit jusqu'à la fin de l'été 2025. Celles-ci pourront être conservées plus longtemps si vous avez consenti à nous donner vos droits pour une utilisation en-dehors du concours de vos photos. Vos données sont traitées par le Service communication pour le jeu concours photo « le vélo à Chambéry ». Pour plus d'informations sur les engagements de la collectivité et vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données, vous pouvez consulter la charte de protection des données personnelles dans les mentions légales du site de la Ville de Chambéry. Vous pouvez exercer vos droits par mail à dgd@mairie-chambery.fr ou en remplissant le formulaire accessible depuis la rubrique "mentions légales" sur www.chambery.fr.